



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Cession des actifs de Lisa Aéronautics à une entreprise chinoise

Question écrite n° 14641

Texte de la question

M. Laurent Jacobelli interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la cession des actifs de la *start-up* savoyarde Lisa Aéronautics à une entreprise chinoise. En effet, ladite *start-up* a développé un prototype d'hydravion ultraléger et a, dans ce cadre, travaillé sur des technologies novatrices telles que l'« hydrofoil ». Faute de financements suffisants, la PME savoyarde a dû cesser ses activités et a été placée en liquidation judiciaire. Aujourd'hui, c'est une entreprise chinoise qui s'apprête à racheter les brevets, prototypes, moules et outillages de Lisa Aéronautics. Pourtant, une entreprise française s'était elle aussi positionnée. Si l'offre de cette dernière était inférieure à celle de l'entreprise chinoise, elle avait le mérite de ne pas brader les technologies françaises à l'étranger. À l'heure où le Gouvernement annonce vouloir réindustrialiser la France et mettre fin au pillage des technologies, il souhaite donc savoir s'il compte intervenir pour bloquer cette vente.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Jacobelli](#)

Circonscription : Moselle (8^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14641

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 janvier 2024](#), page 577

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)